

Journée des droits des femmes : manifestations en Pologne

Fait du jour

Extrait du *Journal en français facile* du 8 mars 2021

Zéphyrin Kouadio :

Et cela nous amène, Romain, à évoquer maintenant la Journée internationale des droits des femmes.

Romain Auzoui :

Oui, avec à l'image de la Birmanie, des manifestations qui se sont déroulées partout dans le monde, malgré la pandémie. Des défilés en Inde, en Espagne, en Grèce, en France également, plusieurs milliers de personnes étaient réunies à Paris.

Et puis en Pologne, où il s'agissait de dénoncer les conditions d'avortement. L'avortement n'est possible en Pologne que dans trois conditions : le viol, l'inceste ou le danger pour la vie de la femme. Ce sont de nouvelles restrictions qui sont entrées en vigueur en début d'année.

Face à cela, les associations souhaitent présenter une initiation civique au Parlement afin de libéraliser le droit à l'avortement.

C'est un reportage à Varsovie de Sarah Bakaloglou.

Sarah Bakaloglou :

Devant un cordon de policiers, pancarte dans les mains, Halina, une Polonaise de 50 ans, est venue comme chaque année manifester pour les droits des femmes, mais cette fois-ci, sa colère face au gouvernement est encore plus importante.

Halina :

C'est une journée des droits de la femme alors qu'en Pologne les droits de la femme sont actuellement bafoués complètement, avec justement l'interdiction de l'IVG qui a été introduite il n'y a pas longtemps.

Donc, c'est pas un bon pays pour vivre pour les femmes actuellement en Pologne.

On traite les femmes comme uniquement les mamans, donc qui doivent faire des enfants, rester à la maison, servir les maris et c'est tout !

Sarah Bakaloglou :

Comme plusieurs dizaines de personnes, Halina se prépare à apposer sa signature, recueillie par l'organisation « la grève nationale des femmes ». Il en faut 100 000 minimum pour pouvoir déposer au Parlement ce projet de loi libéralisant l'avortement, mais les signataires ont peu d'espoir.

Manifestante [avec traduction] :

Je ne suis pas sûre que cela va vraiment changer quelque chose. La seule manière de changer, ce sera lors des prochaines élections dans deux ans, là, ce sera différent.

Sarah Bakaloglou :

Car en effet, difficile de changer la loi tant que le parti Droit et justice conserve la majorité absolue à la chambre basse du Parlement polonais.

Sarah Bakaloglou, Varsovie, RFI.

Lexique

Les manifestations : manifester ; un défilé ; se réunir ; une association ; une pancarte ; la colère ; dénoncer ; apposer une signature ; un/une signataire.

Le droit : une restriction ; entrer en vigueur ; libéraliser ; bafoué/bafouée ; une interdiction ; déposer un projet de loi ; un avortement ; une IVG [interruption volontaire de grossesse].

La politique : un Parlement ; un gouvernement ; une élection ; un parti ; une chambre ; une majorité absolue.